

Paris, le 7 décembre 2006

Les pôles de compétitivité français : Prometteurs mais des défauts de jeunesse à corriger, Selon un premier bilan publié par KPMG

Le 12 juillet 2005, le CIADT (Comité Interministériel de l'Aménagement et du Développement du Territoire) labellise 67 pôles de compétitivité.

Dix huit mois après leur mise en place, KPMG publie les résultats d'une étude qualitative menée, pour la première fois, auprès de 40 pôles de compétitivité, représentatifs de tout le territoire français.

- Interviews réalisés avec 158 acteurs, représentants de la gouvernance, des entreprises, des centres de recherche et de formation de Pôles de compétitivité français
- Etude des cahiers des charges d'appels à candidature établi par le CIADT
 - Etude des stratégies déployées par les pôles de compétitivité, la maîtrise de la conduite et du pilotage des activités de ces pôles, la prise en compte des postures des acteurs

Les Pôles de Compétitivité français forcément très jeunes, doivent rapidement se concentrer sur les bonnes pratiques

Si les Pôles de compétitivité, après un an d'existence, sont désormais structurés, il n'en demeure pas moins que ces derniers doivent mettre en place les bonnes pratiques et les bons outils nécessaires à leur pérennité et à la création de nouveaux projets.

Une meilleure vision stratégique, une implication plus radicale entreprises/recherche & formation, une ouverture aux savoirs et savoirs-faire, une valorisation des résultats économiques du projet sont, selon les conclusions de l'étude, les grands points d'amélioration que ces pôles de compétences devront prendre en compte.

Six principaux constats

- **La stratégie internationale et la veille concurrentielle sont insuffisamment maîtrisées**

Si les pôles ont réussi leur « examen de passage » lors de leur « labellisation » il n'en reste pas moins que leur positionnement sur les marchés internationaux n'est pas encore inscrit dans leur « routine » de fonctionnement.

De la connaissance des marchés, leur taille, leur croissance dépend la réussite et le rayonnement à l'international des projets générés au sein des pôles. Même si les forces et faiblesses ont été identifiées, l'adhésion aux enjeux internationaux mérite d'être renforcée.

- **Les objectifs prioritaires exprimés : partenariats avec d'autres entreprises et avec la recherche, veille concurrentielle, surveillance des marchés**

La priorité, donnée aux partenariats inter industrie et recherche/industrie ainsi qu'aux performances économiques, montre que le concept même des pôles de compétitivité est largement reconnu.

En revanche la formation, autre pilier du concept « pôles de compétitivité » n'est pas encore intégrée. Au même titre que l'intégration des écoles de commerce dans les instances de gouvernance, ce qui semble dommageable dans la mesure où les PME vont devoir renforcer leurs ressources et compétences, pour faire face à leur ambitions stratégiques internationales.

- **La réussite se mesurera sur trois critères concrets : chiffre d'affaires, marges et développement de nouveaux marchés**

Des coopérations Industrie/Recherche/Formation de qualité, un accroissement des chiffres d'affaire et du développement sur les marchés, des projets tournés vers l'international.... autant de critères qui sont la clé de réussite des pôles de compétitivité. Eux-mêmes découlant de la qualité de l'organisation des pôles et de l'efficacité de ses processus.

- **Une implication insuffisante des acteurs et des réalisations encore très modestes**

Néanmoins les pôles de compétitivité souffrent encore de leur « jeunesse » : la moitié des acteurs interrogés estime que le taux d'implication au sein de son pôle est peu satisfaisant. Les entreprises sont toujours en phase d'observation, 30% des personnes interviewées jugent que le taux d'actions réalisées, développement des innovations et partenariats inter industrie ou industrie/recherche, est encore très faible.

- **Les entreprises sont encore réticentes à coopérer dans le domaine de l'innovation**

L'état d'esprit des acteurs français est tel que ces derniers sont encore réticents à l'idée de mutualiser, dans le domaine de l'innovation, leur savoir, leurs ressources, les résultats de leurs recherches ou craignent de ne pas arriver à se positionner par rapports à des partenaires potentiels plus importants qu'eux.

Pourtant les effets d'une bonne coopération sont largement bénéfiques à la réussite de ces pôles et sont peuvent même être considérés comme un facteur de valorisation auprès de leurs adhérents.

- **Les points à améliorer : appropriation de la stratégie, rapidité d'instruction des aides, relations entre acteurs, communication vers l'international**

Conscientes des enjeux nationaux et internationaux, les entreprises savent que des points importants d'amélioration seront à apporter dans différents domaines, comme le développement d'une meilleure vision stratégique et une meilleure maîtrise des enjeux à l'international ainsi que l'amélioration des relations entre les acteurs et leur plus forte implication.

Les entreprises restent optimistes quant aux vertus du concept

Une entreprise sur deux considère que les pôles, au travers des innovations qu'ils auront créés, permettront d'avoir une meilleure compétitivité internationale.

40% d'entre elles, d'ici trois ans, devraient accroître leur engagement dans les activités de leur pôle.

Un niveau d'engagement que la moitié d'entre elles souhaitent maintenir sur les cinq prochaines années.

Contacts :

Caroline Croce-Spinelli – Directeur de la communication – 01 55 86 78 – ccroce-spinelli@kpmg.com

Marie-Béatrice de Crespin – Service de presse – 01 55 68 86 89 – mdecrespindebilly@kpmg.com